



CHAIRE DE RECHERCHE DU
CANADA SUR L'ÉVALUATION
DES ACTIONS PUBLIQUES À
L'ÉGARD DES JEUNES ET DES
POPULATIONS VULNÉRABLES



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le soutien à la scolarisation des jeunes placés : un investissement rentable pour le Québec

Montréal, le 21 février 2020 - Le coût de la sous-scolarisation des jeunes placés est estimé à 370 millions de dollars pour chaque cohorte de jeunes sortant de placement, selon une nouvelle étude du Partenariat EDJeP dirigée par la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) de l'ENAP.

Une piste de solution, le projet CLÉ

Initié en 2015 par la Fondation du Centre Jeunesse de la Montérégie, avec le CISSS de la Montérégie Est, le projet CLÉ vise à soutenir, financièrement et émotionnellement, la scolarisation postsecondaire des jeunes ayant vécu une expérience de placement par des bourses d'études d'une valeur mensuelle de 416 \$ tout au long de leur parcours postsecondaire. Les boursiers sont également jumelés à un mentor – bénévole issu de la communauté – afin d'assurer un accompagnement hors des murs de l'école et de l'institution de la protection de la jeunesse.

Dans le cadre de l'évaluation du projet CLÉ, les étudiants du projet dressent un bilan très positif de ce dernier : la bourse leur a permis de réduire leur fardeau financier et de se concentrer sur leurs études. Les jeunes participants insistent sur le fait que l'aide financière seule n'est pas suffisante. Comme l'exprime l'une des boursières, pour soutenir la réussite scolaire, il faut « *sentir qu'il y a une structure autour de soi, pas juste recevoir un chèque* ». C'est pourquoi, une structure de soutien après 18 ans, comme le projet CLÉ, est tant appréciée par ses boursiers, car pour reprendre les mots de l'une d'entre-elle : « *le projet CLÉ, ça met en lumière la force des individus, leur autodétermination* ».

L'inaction a un coût

Le professeur à l'ENAP et chercheur principal dans ce projet, Martin Goyette, estime que le projet CLÉ fait écho aux résultats de recherche préoccupants sur la scolarisation des jeunes placés : « *L'analyse de la 2^e vague de données de l'EDJeP révèle qu'à l'âge de 19 ans, 24,8 % des jeunes de notre cohorte avaient obtenu un diplôme d'études secondaires, ou une équivalence, alors que ce taux s'élève 77, % chez l'ensemble des jeunes Québécois du même âge. Nous savons maintenant que le coût de la sous-scolarisation représente une perte économique potentielle de près de 370 millions de dollars pour cette cohorte sur l'ensemble de leur vie active. Et encore, les coûts des services sociaux associés à la sous-scolarisation comme ceux de la judiciarisation, de l'aide sociale et la santé mentale, par exemple, ne sont pas pris en compte dans ce chiffre* ».

Pier-André Bouchard St-Amant, économiste, professeur de finances publiques à l'ENAP et chercheur à la Chaire réseau jeunesse (CRJ) ajoute : « *En cette semaine de la persévérance scolaire, notre étude montre qu'il y a un grand potentiel économique qui demeure inexploité en raison de la sous-scolarisation des jeunes placés.*

D'ailleurs, selon les données probantes, les mesures visant la diplomation au secondaire suggèrent leur rentabilité ».

Selon le directeur général de l'ENAP, Guy Laforest, les travaux des professeurs Martin Goyette et Pier-André Bouchard St-Amant démontrent qu'il est primordial de poursuivre la recherche sur la scolarisation des jeunes placés : « *C'est un enjeu sociétal important et ces jeunes ne doivent pas être oubliés lorsque l'on discute de persévérance scolaire* », fait-il valoir.

[Pour lire le rapport de recherche sur le coût de la sous-scolarisation des jeunes placés](#)

[Pour lire le rapport sur l'évaluation du projet CLÉ](#)

À propos de l'Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec et en France :

EDJeP s'intéresse aux conditions de vie et de sortie des jeunes de 17 à 21 ans ayant été placés dans des services de protection de la jeunesse. Cette recherche d'envergure est la première étude représentative du genre au Canada. Elle est construite dans une perspective internationale (comparaison France-Québec). La recherche innove également par la participation d'un comité de jeunes ex-placés qui collabore de façon transversale à toutes les étapes du processus de recherche. Cette étude est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre d'un programme de partenariat. / www.edjep.ca

À propos de la CREVAJ :

La Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) vise l'acquisition de connaissances nouvelles afin de mieux orienter les interventions et les mécanismes de soutien auprès des personnes en situation de vulnérabilité, notamment dans le secteur de la jeunesse. / www.crevaj.ca

À propos de la Fondation du Centre jeunesse de la Montérégie :

La Fondation du Centre jeunesse de la Montérégie vient en aide à plus de 2 800 enfants dont la situation est précaire ou difficile. Grâce à la Fondation, ces jeunes reçoivent le soutien qu'un parent peut généralement apporter : inscription à des activités sportives ou culturelles, accès à des soins de santé, financement afin de poursuivre des études postsecondaires, intégration en appartement et tout soutien essentiel à leur épanouissement. / www.fcjmonteregie.org

À propos du CISSS Montérégie-Est :

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est est un établissement public qui est issu, depuis le 1^{er} avril 2015, de la fusion des centres de santé et de services sociaux Pierre-Boucher, Pierre-De Saurel et Richelieu-Yamaska, ainsi que du Centre jeunesse de la Montérégie. / santemonteregie.qc.ca/est

À propos de l'École nationale d'administration publique

L'ENAP est la seule université francophone spécialisée en administration publique de l'Amérique du Nord. Elle est aussi une école professionnelle qui propose aux individus et aux organisations une gamme complète de formations et de services et les accompagne afin qu'ils relèvent les défis des secteurs public et parapublic. L'ENAP évolue AVEC ET POUR les acteurs publics. / enap.ca

Pour toute demande d'entrevue et information supplémentaires :

Sur le projet EDJeP et l'évaluation du projet CLÉ :

Martin Goyette, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) de l'ENAP

514 347-9126 ou martin.goyette@enap.ca

Annie Mathieu, conseillère en communication à l'ENAP

418 641-3000, poste 6350 ou annie.mathieu2@enap.ca

Sur le projet CLÉ :

Hugo Bourgoïn, conseiller aux relations médias et ministérielles

450 468-8431 ou medias.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca

Marie-Claude Lacombe, responsable aux événements et aux communications à la Fondation du Centre jeunesse de la Montérégie

450 928-5125, poste 15112 ou marie-claude.lacombe.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca



Financé par :

